

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du mardi 11 février 2025

Etaient présent.e.s :

Collège A

Bessone Magali
Giocanti Sylvia
Laugier Sandra
Marquer Eric
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Frerejouan Mathieu
Marchand Stéphane
Yuva Ayse

Administration

Jourdin Stéphane
Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Bringazen Ambre
Halidi Isma
L'Utile Shane

Etudiants, membres suppléants

Borry Balthazar

Personnalités extérieures

Arnaud Denis

Invités

Chomenidis Stratis

Etaient représenté.e.s

Morel Pierre-Marie par Quiviger Pierre-Yves

1. Informations

. Journée portes ouvertes

Pierre-Yves Quiviger informe le conseil du bon déroulement dans l'ensemble de cette journée, avec une bonne fréquentation notamment en matinée. Le niveau de motivation du public est à souligner. Les parents, en particulier, semblent moins inquiets sur les débouchés que par le passé.

Etaient présents des élu.e.s étudiant.e.s et des enseignant.e.s, ces derniers étant moins nombreux à participer qu'auparavant (quatre au total, le matin et l'après-midi).

. Situation budgétaire de l'université Paris 1

Pierre-Yves Quiviger rappelle qu'en raison du rejet par le conseil d'administration de l'université du projet de budget 2025, c'est le recteur de l'Académie de Paris qui a été chargé de sa composition et de son adoption.

L'université est donc à présent dotée d'un budget exécutoire mais qui impose un niveau d'économies, par rapport au budget 2024, s'élevant à 13,3 millions d'euros.

La conséquence sur le budget des composantes est une diminution de 45% des crédits de fonctionnement et de 60% sur les crédits d'investissement. La campagne d'emploi votée fin 2024 est en revanche maintenue.

La mise à disposition des crédits est prévue en deux temps, avec 60% des crédits de fonctionnement pour l'UFR et 80% pour les laboratoires de recherche en début d'année, le complément des dotations étant versé à l'issue des dialogues de gestion qui se tiendront au printemps.

Pierre-Yves Quiviger annonce qu'un plan d'économie sera présenté et discuté lors du prochain conseil.

Ambre Bringazen, représentante étudiante, s'interroge sur les raisons de la reprise en main par le recteur de l'élaboration du budget de l'université.

Stéphane Jourdin précise que cette procédure est prévue lorsque des budgets sont présentés en déséquilibre deux années de suite, et lorsque qu'un projet de budget est rejeté par le conseil d'administration de l'établissement concerné.

Pierre-Yves Quiviger précise que le déficit est notamment issu de la non-compensation par l'Etat de mesures salariales.

L'objectif est d'inciter les universités à développer des ressources propres, objectif qui est plus difficile à mettre en œuvre dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Par ailleurs l'Etat a interdit par le passé à notre établissement de s'allier avec des universités scientifiques, tout comme il nous interdit l'augmentation des droits d'inscription ou la diminution du nombre d'étudiants, ce qu'on ne souhaite d'ailleurs pas mais qui montre une contradiction dans les injonctions.

Stéphane Marchand demande si les prochaines campagnes d'emplois risquent d'être menacées. Pierre-Yves Quiviger précise que ce problème devra être géré par la prochaine équipe présidentielle de l'université.

. Candidature sur l'application Mon Master

Shane L'Utile, représentant étudiant, indique qu'une seule pièce est exigée dans le dossier.

Magali Bessone précise qu'il est demandé une lettre de motivation mais qui est facultative.

Pierre-Yves Quiviger demande à ce que l'application Mon Master soit corrigée avant l'ouverture des inscriptions. Ce point devra être vu avec le responsable du Master, Frank Fischbach.

2. Approbation du compte rendu du conseil du 14 janvier 2025

Approbation à l'unanimité.

3. Informations sur la rédaction du projet de recherche de master

Shane L'Utile fait remarquer que la longueur du projet de recherche qui est mentionnée sur l'application Mon Master est différente de celle qui est affichée sur le site de l'UFR de Philosophie. Il souligne l'importance de cette information notamment pour les candidats venant de l'extérieur.

Pierre-Yves Quiviger précise que le projet doit être rédigé en 3 pages maximum bibliographie comprise. Les autres pièces du dossier sont le CV, le relevé de notes et la lettre de motivation. Il faut demander à Frank Fischbach, responsable du Master, de faire procéder aux modifications.

4. Compte rendu du conseil de perfectionnement de master

Pierre-Yves Quiviger rappelle les deux points qui figuraient à l'ordre du jour et qui doivent être ratifiés par le conseil de gestion :

- l'évolution du TER rendu nécessaire par le manque de temps des étudiants
- l'absence de remontée de la demande de passage de 1 à 2 du coefficient du mémoire de Master 2

Stéphane Marchand évoque la transformation du TER en une bibliographie commentée, un document à ses yeux minimaliste.

Pierre-Yves Quiviger précise que l'idée est d'adopter différents formats dont le choix sera laissé au directeur de mémoire.

Stratis Chomenidis demande quelle est la longueur exigée actuellement et pense qu'un minimum de 25 pages est indispensable pour un travail de qualité en Master 1.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que la longueur demandée est d'environ 50 pages.

Eric Marquer est favorable à l'ouverture au choix, mais il regrette qu'il faille en arriver à cette solution car les mini-mémoires sont trop longs quoique très bons, voire meilleurs que les mémoires. Il estime en revanche qu'un mémoire de 25 pages est insuffisant.

Shane L'Utile estime trop court un mémoire de M1 de 25 pages, lorsque l'on sait que celui-ci a vocation à préparer à un travail plus long en M2.

Pierre-Yves Quiviger fait remarquer que beaucoup d'étudiants considèrent comme infaisable ce qui est demandé actuellement.

Eric Marquer s'interroge sur le caractère contraignant du choix entre l'oral et le mini-mémoire. Pierre-Yves Quiviger précise le caractère non contraignant de ce choix, et estime qu'en l'absence d'une majorité au conseil sur ce sujet une nouvelle réunion du conseil de perfectionnement est nécessaire.

Stéphane Marchand estime que la teneur des modifications envisagée va au-delà de la compétence d'un conseil de perfectionnement.

Magali Bessone propose la réunion d'une commission pédagogique et Ayse Yuva une assemblée générale afin que tous les enseignants de l'UFR puissent être associés aux débats.

Pierre-Yves Quiviger retient le principe d'une assemblée générale. Celle-ci se réunira le 10 mars.

5. Ouverture de la double licence Anglais-Philosophie en partenariat avec l'université Paris 3 « Sorbonne-Nouvelle »

Sandra Laugier évoque le retard pris par l'université Paris 1 par rapport à l'université Paris 3 qui a déjà ouvert l'accès à l'application Parcoursup.

Pierre-Yves Quiviger rappelle la nécessité de n'ouvrir les inscriptions que dans un seul établissement.

Shane L'Utile constate qu'il n'y a pas d'informations concernant l'université Paris 1 sur le site d'informations de l'université Paris 3.

Sandra Laugier précise que la modélisation côté Paris 1 est en cours et devrait s'achever rapidement.

6. Point sur le Master « études sur le genre »

Pierre-Yves Quiviger fait état d'un entretien qu'il doit avoir avec Armelle Andro, responsable du master « études sur le genre », au cours duquel devra être abordée la question de la stabilisation des maquettes de diplôme et de l'intégration dans celles-ci des décisions prises par les différents intervenants.

Le conseil est également informé du projet de reprise administrative du master par l'Institut de démographie de l'Université Paris 1. L'IDUP envisagerait une refonte des maquettes existantes.

Sandra Laugier confirme le souhait d'Armelle Andro de confier la gestion du master sur le plan administratif à l'IDUP. Elle affirme en revanche que cette reprise ne saurait consister en une appropriation sur le plan pédagogique d'un master qui demeure pluridisciplinaire.

Pierre-Yves Quiviger soutient l'avis de Sandra Laugier. Il convient de conserver l'équipe pédagogique existante avec les mêmes enseignants responsables, à savoir Delphine Brochard en M1 et Armelle Andro en M2. Cette composition doit être affichée sur le site d'information dédié aux masters.

Sandra Laugier confirme la présence de ces informations.

7. Questions diverses

. Salle du cours de philosophie générale

Eric Marquer signale que la taille de la salle de son cours de philosophie générale ne permet pas d'accueillir tous les étudiants. Il faudrait étudier les possibilités de souplesse au niveau des horaires pour éventuellement changer l'horaire du cours, si cela s'avérait nécessaire en raison d'un manque de disponibilité des salles.

Ayse Yuva et Pierre-Yves Quiviger soulignent les contraintes d'emplois du temps que connaissent les étudiants en double licence.

. Problèmes techniques sur les EPI

Eric Marquer signale des problèmes techniques sur les EPI, notamment dans la saisie des cohortes en licence 1.

Ayse Yuva témoigne également de certaines difficultés.

Stéphane Marchand précise qu'il existe des astuces techniques qui permettent de régler ces dysfonctionnements.

La séance est levée à 17h45.

Compte rendu adopté par le conseil du 18 mars 2025